

# **TARIF DE LOCATION**

  

# **PISCINE DU CHÂTEAU**

Entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre 2020

	<b>Tarif</b>
<b>Entrées</b>	
Adultes	5.-
Apprenti, étudiant, AVS, AI	4.-
Enfant en âge de scolarité	3.-
Groupe adultes (min 10 personnes)	4.50
Groupe enfants (min. 10 personnes)	2.50
<b>Carnet dix entrées</b>	
Adulte	45.-
Apprenti, étudiant, AVS, AI	35.-
Enfant en âge de scolarité	25.-
<b>Abonnements de saison</b>	
Adulte	80.-
Apprenti, étudiant, AVS, AI	55.-
Enfant en âge de scolarité	35.-
3 <sup>e</sup> enfant en âge de scolarité et suivant dans la même famille	Gratuit
<b>Abonnement famille</b>	
Par parent	80.-
Par enfant scolarisé	20.-
<b>Casiers et cabines</b>	
Casier	1.-
Casier, abonnement de saison	20.-
Cabine	5.-
Cabine à la saison (location limitée) condition : être en possession de l'abonnement de saison	80.-
<b>Locations et divers</b>	
Dépôt pour clé de casier	15.-
Chaise	5.-
Parasol	5.-
Ping-Pong (1/2 h.)	3.-
Balle (1/2 h)	2.-
Dépôt pour ballon de beach-volley	Pièce d'identité
Maillot de bain	5.-
Brassard	2.-

**Remarques :**

- a) Les enfants de moins de six ans bénéficient de l'entrée gratuite.
- b) Les personnes retraitées qui ne touchent pas encore la rente AVS paient le tarif ADULTES.
- c) Les abonnements destinés aux familles doivent être commandés en une seule fois pour bénéficier du tarif spécifique.
- d) Les personnes désirant acquérir un abonnement devront obligatoirement présenter une pièce d'identité.

**Approbation**

Le présent tarif a été accepté par le Conseil municipal en séance du 11 août 2020. Il remplace et annule tous les anciens tarifs.

Tramelan, le 12 août 2020

**Au nom du Conseil municipal**

Le Président :                      Le Chancelier :

Philippe Augsburgers              Hervé Gullotti

**Entrée en vigueur**

Il est certifié que l'entrée en vigueur du présent tarif au 1<sup>er</sup> octobre 2020 a été publiée dans la Feuille officielle d'avis du district de Courtelary no 29 du 14 août 2020. Aucun recours n'a été formé durant les 30 jours à dater de la publication.

Tramelan, le 1<sup>er</sup> octobre 2020

**Commune de Tramelan**

Le Chancelier :

Hervé Gullotti